



Pour diffusion immédiate
Le 9 août 2007

Le porte-parole libéral chargé des transports demande au ministre Cannon d'agir pour que le CN se conforme aux normes de sécurité ferroviaire

OTTAWA – Le gouvernement conservateur doit présenter dès maintenant un plan d'action pour assurer que le Canadien national (CN) adopte des règles de sécurité plus strictes, a déclaré aujourd'hui le porte-parole libéral chargé des transports, Joe Volpe.

« Le ministre des Transports, Lawrence Cannon, doit enquêter sur les inquiétudes soulevées par l'opération de trains plus longs par le CN, le relâchement des procédures d'entretien et des normes de sécurité, ainsi que des allégations de formation réduite de ses employés, » a dit M. Volpe.

Au cours de la fin de semaine, à Prince George, une collision entre deux trains du CN qui a déclenché un incendie le long de la rivière Fraser a rappelé le besoin urgent de contrôles de la façon dont cette entreprise transporte son fret. Plusieurs wagons qui contenaient du gaz et du bois de sciage ont pris feu, ce qui soulève des inquiétudes quant aux dommages causés à l'environnement.

Ce nouveau déraillement est survenu un jour seulement après qu'on a appris que l'entreprise sera poursuivie en vertu de la loi sur les pêches et de l'Environmental Management Act de la Colombie-Britannique. Après une enquête menée en collaboration avec la province de la Colombie-Britannique, le ministère de l'Environnement a porté plainte pour cinq chefs d'accusation contre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. Ces plaintes font suite au déraillement près de Squamish en 2005, qui avait entraîné le déversement d'hydroxyde de sodium dans la rivière Cheakamus et par conséquent la mort de plus de 500 000 poissons. Selon le rapport final du Conseil de sécurité des transports, les lacunes en matière de sécurité et la formation insuffisante du personnel ont contribué au déraillement.

« Le ministre des Transports reste muet sur la question de la sécurité des transports ferroviaires par le CN, a conclu M. Volpe. Le temps des études et des

comités d'examen partisans est révolu. Le ministre doit immédiatement prendre des dispositions plus sévères pour obliger le CN à se conformer aux normes de sécurité ferroviaires et mettre en œuvre un plan d'action complet pour améliorer la sécurité sur les chemins de fer canadiens. »

« Ce dont le Canada a besoin dans le dossier de la sécurité du rail, c'est d'un leadership déterminé. Au cours des 18 derniers mois, le gouvernement conservateur et le ministre Cannon n'ont pas su protéger les Canadiens ni l'environnement ».

-30-

Renseignements :

Cabinet de l'honorable Joe Volpe, C.P.
Député d'Eglinton-Lawrence
613-992-6361